Droit des assurances

Lutte contre la fraude à l'assurance

1 jour (7h00) | ★★★★½ 4,6/5 | ASSUR-8992243 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 175 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Droit des assurances

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Détecter les différents types de fraudes à l'assurance et identifier les situations suspectes
Gérer l'instruction des dossiers de fraudes caractérisées
Prévenir efficacement la fraude à l'assurance

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Évoluer dans le secteur de l'assurance

Public concerné

Gestionnaires et inspecteurs sinistres
Responsables juridiques
Toute personne souhaitant lutter efficacement contre la fraude à l'assurance dans sa propre structure

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Définir la fraude à l'assurance

- Reconnaître les mécanismes de fraude

Identifier la typologie de la fraude et des fraudeurs

Distinguer les différentes formes de fraudes

- Fraude d'opportunité, délibérée et planifiée

Analyser le profil des fraudeurs

Quantifier le phénomène

- En assurance de dommages et en assurance de personnes

Étude de cas : analyse des décisions de jurisprudence sur des cas d'escroqueries à l'assurance

Repérer les situations suspectes

- Analyser les documents contractuels
- Détecter les indices laissant présumer la fraude dans les déclarations de sinistres

Exercice d'application : à partir d'exemples en vie et en dommages, recherche des indices qui peuvent alerter sur le risque de fraude d'un assuré

Gérer un dossier de fraude caractérisée

Assimiler la procédure à mettre en oeuvre

Recenser les différentes sanctions à la disposition de l'assureur

- Les sanctions civiles
- L'action publique

Adopter les bonnes pratiques pour lutter contre la fraude à l'assurance

Rédaction des documents contractuels : définir les points d'attention

Retenir les moyens à utiliser pour éviter la fraude

- Lors de la souscription du contrat
- Au moment de la déclaration du sinistre

Mise en situation : identification des actions à mettre en œuvre pour réduire les risques de fraude

Vidéo : Comment prévenir la fraude à l'assurance ?

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :

Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant

À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs

À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.